

Non-prolifération des armes nucléaires : les parlementaires doivent prendre leur responsabilité

Tribune

La conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) qui s'ouvre à New York, risque d'acter un troisième échec consécutif qui marquerait une forme de mort cérébrale du traité. La France en sera responsable, comme les autres puissances nucléaires démocratiques et autoritaires. 18 organisations membres de la campagne ICAN France appellent à la responsabilité des parlementaires

Publié le 28 avril 2026 par le journal L'Humanité



La 11e conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) se tient à New York du 27 avril au 22 mai. En mettant en avant l'idée d'un « nouvel âge nucléaire », le président Macron éloigne la France de ses obligations découlant de ce Traité. Ce choix interroge le rôle des parlementaires.

Les 193 États parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) réussiront-ils cette fois à dégager un consensus sur un document final ? Les deux précédentes conférences, en 2015 et 2022, ont échoué à le faire. Ce rendez-vous crucial, s'ouvre dans un contexte de fragilisation profonde du TNP, alors que les tensions internationales s'intensifient et que les déclarations de menaces d'emploi d'armes nucléaires se multiplient. Cette érosion du tabou nucléaire est trop souvent attribuée aux seuls États proliférateurs (Corée du Nord, Inde, Pakistan ou Iran) comme l'a encore fait [le président Macron lors de son discours à l'île Longue](#) le 2 mars 2026.

Cette lecture, commode, exonère de leur propre responsabilité les cinq puissances nucléaires dotées, membres permanents du Conseil de sécurité, de leur propre responsabilité. Or, elles aussi contribuent aujourd'hui à cet affaiblissement du régime global de non-prolifération nucléaire.

Sur le même thème



Près de 2 500 milliards d'euros dilapidés dans la course aux armements en 2025

La France, dernière des cinq États dotés à avoir ratifié le traité en 1992, après l'avoir longtemps dénoncé comme discriminatoire, a accepté en pleine connaissance de cause le compromis au cœur du TNP : la reconnaissance temporaire de la possession de l'arme nucléaire en échange d'une obligation à négocier de bonne foi en vue du désarmement. Cette obligation, présente dans l'article 6 du traité, rappelée par la Cour internationale de justice dans son avis consultatif, en 1996 (décision F), impose un objectif précis : parvenir au désarmement nucléaire.

Or les propos du président à l'Île Longue contredisent cette obligation. L'augmentation annoncée de l'arsenal, qu'il s'agisse des forces aériennes stratégiques (FAS) ou du nombre de têtes nucléaires, éloigne la France de ses obligations au titre du TNP. Elle s'inscrit également en contradiction avec les engagements pris en 2000, en 2010, ainsi qu'avec la déclaration commune de janvier 2022 des cinq puissances nucléaires, qui visait à prévenir toute dynamique de course aux armements.

De même, l'annonce de la fin de la transparence sur l'arsenal rompt avec une pratique qui permet d'instaurer un minimum de confiance. Elle va nourrir désormais les spéculations. Enfin, la notion de « dissuasion nucléaire avancée », en intégrant des partenaires européens dans la réflexion ou les pratiques liées à la dissuasion, pose la question d'une forme d'élargissement de la logique nucléaire. Sans constituer une prolifération au sens strict, (tant que les FAS n'iront pas stationner avec leur armement sur d'autres bases européennes) cette évolution renforce la centralité de l'arme nucléaire dans les stratégies de sécurité européenne, en contradiction totale, encore, avec l'objectif du TNP.

L'ensemble de ces orientations appelle à l'ouverture d'un débat démocratique : comment la France entend-elle concilier ses choix militaires avec ses engagements en matière de non-prolifération et de désarmement ?

Enfin, le président Macron a lui-même formulé une réflexion qui mérite d'être interrogée : « [Pour être libre, il faut être craint, et pour être craint, il faut être puissant.](#) » Si chaque État cherche à être craint pour être libre, alors tous chercheront à acquérir l'arme nucléaire. Faire reposer la sécurité sur la peur, c'est accepter une logique de prolifération généralisée. Est-ce un futur souhaitable ?

Dans ce contexte, la conférence d'examen du TNP risque d'acter un troisième échec consécutif qui marquerait une forme de mort cérébrale du traité. La France en sera responsable, comme les autres puissances nucléaires démocratiques et autoritaires.

Face à cette situation, les parlementaires ont un rôle essentiel et portent donc une responsabilité directe. Ils ne peuvent se retrancher derrière un prétendu domaine réservé. Ils votent le budget, en définissent les priorités, et doivent ouvrir un débat public sur les choix engagés.

Poursuivre le financement de cette politique (près de 14 000 euros par minute) sans en interroger les fondements n'a pas de sens. D'autant que la théorie de la dissuasion nucléaire ne cesse de montrer ses failles, de la guerre en Ukraine aux tensions au Moyen-Orient.

Nous avons déjà connu un monde structuré par la peur nucléaire. Nous savons ce qu'il implique : crises permanentes, risques d'escalade et possibilité toujours présente d'un emploi aux conséquences catastrophiques. Offrir cet horizon aux générations actuelles et futures, déjà confrontées au dérèglement climatique, serait une faute politique majeure.

[La campagne ICAN France](#) appelle les parlementaires et les partis politiques à prendre leurs responsabilités. Si la France se veut réellement une puissance d'équilibre, elle doit le démontrer par ses actes : en respectant ses engagements au titre du TNP et en participant, a minima comme État observateur, à la conférence d'examen du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires prévue en novembre 2026.

La sécurité collective ne peut être fondée ni sur la peur, ni sur l'accumulation d'armes de destruction massive. Elle repose sur le droit, la diplomatie, la coopération et la volonté politique de sortir de la logique nucléaire.

Organisations membres de ICAN France signataires :

- Ligue des droits de l'Homme, Nathalie Tehio, présidente
- Observatoire des armements, Patrice Bouveret, directeur
- Initiatives pour le Désarmement Nucléaire, Bernard Norlain Président, Général 2S
- Réseau sortir du nucléaire, Raquel Diaz Gonzalez, Coordinatrice des activités antinucléaires
- Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, François Sauterey co-président
- Mouvement National de Lutte pour l'Environnement, MNLE
- Mouvement UTOPIA
- Le Mouvement de la paix
- Collectif Bourgogne Franche-Comté pour l'Abolition des armes nucléaires
- Université Européenne de la Paix
- Le Mouvement international de la Réconciliation, MIR-France
- Agir pour le Désarmement Nucléaire, ADN
- Mouvement pour une Alternative Non-violente, MAN
- Vosges Alternatives au Nucléaire
- Construire et Alerter par la non-violence Active, CANVA
- Feyzin-Europe

Être le journal de la paix, notre défi quotidien

Depuis Jaurès, la défense de la paix est dans notre ADN.

- Qui informe encore aujourd'hui sur **les actions des pacifistes** pour le désarmement ?
- Combien de médias rappellent que **les combats de décolonisation** ont encore cours, et qu'ils doivent être soutenus ?

- Combien valorisent les **solidarités internationales**, et s'engagent sans ambiguïté aux côtés des exilés ?

Nos valeurs n'ont pas de frontières.

Aidez-nous à soutenir le droit à l'autodétermination et l'option de la paix.

[Je veux en savoir plus !](#)